

## **La troisième phase du dialogue luthérien-catholique (1986-1993)**

par Heinz-Albert RAEM\*

La pleine unité visible a été l'objectif du dialogue luthérien-catholique depuis ses débuts en 1967. La première phase, conclue par le Rapport de Malte sur « *L'Évangile et l'Église* » en 1972<sup>1</sup>, indiquait un large éventail de convergences sur des questions qui avaient divisé l'Église depuis l'époque de la Réforme, telles que l'Évangile et la Tradition et la justification. La première phase a été une période marquée par d'importants progrès, et le Rapport de Malte est encore aujourd'hui la « magna charta »<sup>2</sup> sur laquelle devraient s'appuyer toutes les phases ultérieures du dialogue luthérien-catholique.

### *1. Conclusion de la seconde phase*

Au cours de la seconde phase, il a paru opportun d'aborder les questions qui exigeaient un examen approfondi : un document sur *Le repas du Seigneur*<sup>3</sup> a été publié en 1978, suivi en 1981 d'une étude sur *Le ministère dans l'Église*<sup>4</sup>. Pendant cette période, et surtout au cours du dialogue sur le ministère, la question fondamentale a toujours été de savoir dans quelle mesure il était possible de vérifier le consensus qui se manifestait sur la justification. La confiance mutuelle grandissante et la créativité de la seconde phase du dialogue sont mises en évidence par le fait que la Commission a pu élaborer quatre autres documents en un très court laps de temps. Deux d'entre eux étaient des contributions à des commémorations historiques : *Tous sous un seul Christ* (1980)<sup>5</sup>

\* Heinz-Albert RAEM est membre du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.

1. Cf. Commission internationale catholique-luthérienne, *Face à l'Unité*, Paris, éd. du Cerf, 1986, pp. 21-60.

2. K. LEHMANN, *Homélie à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du dialogue international catholique-luthérien*, Eisenach, 9 novembre 1993 (manuscrit).

3. Cf. *Face à l'Unité*, op. cit., pp. 61-101. Cf. Joseph HOFFMANN, « Le Repas du Seigneur » dans *Istina XXIV* (1979), pp. 366-390.

4. Cf. *Face à l'Unité*, op. cit., pp. 195-242.

5. *Istina XXIX* (1984), pp. 388-394.

était une évaluation commune publiée à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de la *Confessio Augustana*, tandis que le document sur *Martin Luther, témoin de Jésus-Christ*<sup>6</sup> était une étude rédigée conjointement pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du réformateur allemand. Deux autres documents se proposaient d'indiquer comment l'unité visible pouvait être réalisée concrètement : *Voies vers la Communion*<sup>7</sup> a été publié en 1980, suivi en 1984 de *L'unité qui est devant nous : modèles, formes et étapes de la communion ecclésiale catholique-luthérienne*<sup>8</sup>. La seconde des trois phases du dialogue luthérien-catholique a été sans aucun doute la plus féconde quant à la variété des thèmes traités.

Les progrès accomplis par le dialogue théologique ont comme conséquence un accroissement constant des contacts entre les principaux responsables de plusieurs Églises membres de la Fédération luthérienne mondiale et le Saint-Siège. Le 27 juin 1985, le président de la Fédération luthérienne mondiale, l'évêque Zoltan Kaldy, et le secrétaire général, le Dr Carl Mau, ont rendu visite au pape Jean-Paul II ; en novembre 1984, l'évêque James R. Crumley, de l'Église luthérienne en Amérique, est venu à Rome, suivi, en janvier 1985, par le primat de l'Église de Finlande, l'archevêque John Vikström, par le primat de l'Église de Suède, l'archevêque Bertil Werkström, en mars 1985, et par le président du Conseil de l'Église luthérienne-évangélique en Allemagne, l'évêque Eduard Lohse, en juin 1985<sup>9</sup>. La visite de l'évêque Crumley a conduit à un échange de lettres avec le pape Jean-Paul II au cours duquel l'intensification de contacts réguliers, sur une base annuelle, entre les présidents des Églises luthériennes et les évêques catholiques aux États-Unis, ainsi que la poursuite du dialogue, était vivement encouragée des deux côtés<sup>10</sup>.

Évaluant la seconde phase du dialogue, un groupe luthérien-catholique de préparation s'est réuni les 19 et 20 mars 1985 et a élaboré un mémorandum aboutissant à la conclusion suivante : « Le dialogue nous a amenés à un point de non-retour. C'est pourquoi la question de la réalisation de la communion luthérienne-catholique doit constituer le cadre de notre dialogue à venir ». Au cours de la même réunion, le groupe de préparation a ainsi motivé la nouvelle phase du dialogue : « Les thèmes... doivent être établis de manière à s'interroger sur les conséquences pour la communion du consensus obtenu ou des convergences acquises »<sup>11</sup>.

6. *Istina*, *ibid.*, pp. 401-408.

7. *Face à l'Unité*, *op. cit.*, pp. 139-183.

8. *Ibid.*, pp. 295-382.

9. Cf. J. WILLEBRANDS, *Allocution d'ouverture de l'Assemblée plénière du Secrétariat*, 3 février 1986, dans *Service d'information* (= *SI*). Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens, n. 61 (1986), p. 138.

10. Lettre de James R. Crumley à Jean-Paul II, 22 mai 1985 ; lettre de Jean-Paul II à James R. Crumley, 22 juillet 1985, dans *SI* n. 59 (1985), pp. 17-21 ; cf. *La Documentation Catholique* (= *DC*) 1986, pp. 185-188.

11. Mémorandum commun du Groupe luthérien-catholique de préparation, Rome, 19-20 mars 1985 (manuscrit), cité dans : Avant-propos à « Église et justification ».

En analysant le document *Le ministère dans l'Église*, il est apparu clairement que les différences persistantes résultaient principalement d'une vue différente de l'Église. Même dans d'autres dialogues bilatéraux et multilatéraux des années 1960 et 1970, la question de l'ecclésiologie n'a été qu'incidemment effleurée, voire même omise. Cette lacune a créé un obstacle à un rapprochement ultérieur, surtout entre diverses dénominations protestantes et l'Église catholique ; elle devait donc être comblée, car tous les points examinés jusqu'alors étaient intrinsèquement liés « à la question de la compréhension de l'Église et de ses présuppositions ou de ses conséquences ecclésiologiques »<sup>12</sup>. En peu de temps, orthodoxes, anglicans, méthodistes, réformés et même pentecôtistes ont entrepris de dialoguer avec l'Église catholique sur des sujets ecclésiologiques<sup>13</sup>. De son côté, le dialogue luthérien-catholique ne pouvait ignorer l'importance de cette question. Dans le mémorandum commun, les participants à la réunion du groupe de préparation ont déclaré : « La question de l'Église et la nature de son instrumentalité dans le plan de Dieu (l'Église comme signe et instrument ; la « sacramentalité » de l'Église) » n'a jamais été réellement traitée de manière explicite, ni suffisamment éclaircie. « Cette question soulève à nouveau, particulièrement pour la partie luthérienne, la question de la doctrine de la justification. Il s'agit moins d'ailleurs de la compréhension de la justification en tant que telle... mais bien plus des relations mutuelles entre la compréhension de la justification et la compréhension de l'Église, et de leurs implications »<sup>14</sup>. Par conséquent, la troisième phase du dialogue luthérien-catholique a dû se concentrer sur la question de savoir dans quelle mesure l'ample consensus sur la justification pouvait être vérifié pour en tirer les conséquences ecclésiologiques<sup>15</sup>.

## 2. La troisième phase du dialogue<sup>16</sup>

La nouvelle Commission a commencé son travail en mars 1986 et l'a terminé en septembre 1993. Avec ses quelque cent quarante pages

12. H. MEYER, « Ekklesiologie im ökumenischen Gespräch und der katholisch/lutherische Dialog über Kirche und Rechtfertigung », dans *Katholische Nachrichten Agentur-Ökumenische Information* [= KNA-ÖKI], n. 1 s., 5 janvier 1994, pp. 5-16, spécialement p. 6.

13. En 1990, le Cinquième Forum sur les dialogues bilatéraux est parvenu à la conclusion suivante : « Presque tous les dialogues bilatéraux des dix dernières années se sont orientés vers l'ecclésiologie ». Publications du Conseil œcuménique des Églises, *Faith and Order Paper* n. 156 (Genève 1991), p. 45.

14. Mémorandum commun, cité dans : Préface à « *Église et justification* » ; cf. également J. WILLEBRANDS ; *Allocution d'ouverture, de l'Assemblée plénière du Secrétariat*, 3 février 1986, dans : *SI* n. 61 (1986), pp. 127 s.

15. *Église et justification*, n. 2 : « Un consensus sur la doctrine de la justification — même s'il comporte des nuances — doit se vérifier en ecclésiologie ».

16. Ce chapitre est basé principalement sur des notes non publiées de la Commission mixte qu'on peut trouver dans les archives de la Fédération luthérienne mondiale (Genève) et du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens (Cité du Vatican).

dactylographiées, le document « Église et justification »<sup>17</sup> est devenu l'étude la plus exhaustive et la plus complexe jamais publiée dans le cadre d'un dialogue international bilatéral ; il représente en outre une recherche d'une densité théologique et d'une richesse scientifique considérables.

### 2.1. Vers « un ample consensus sur la justification »

Lorsque la troisième phase du dialogue a commencé, en 1986, la Commission a dû tenir compte du fait qu'un changement était intervenu dans le climat œcuménique depuis 1980. On sentait une certaine déception de n'avoir pu, en peu de temps, vaincre les barrières confessionnelles. Par conséquent, un débat était en plein développement, surtout dans les milieux protestants, pour savoir si le dialogue avait réellement abordé les causes de la division ou s'il n'avait traité que ses symptômes<sup>18</sup>. L'idée d'un « *fundamental dissensus* »<sup>19</sup> influençait le cours du dialogue de deux façons : les différences étaient vues plus nettement et il devenait donc plus difficile d'avancer ; d'autre part, le débat sur le « *fundamental consensus — fundamental dissensus* » devenait un défi pour approfondir et élever le niveau scientifique.

Pour introduire le débat lors de la première session de la troisième phase, qui s'est tenue à Bossey (Suisse) du 10 au 14 mars 1986, le groupe de préparation avait suggéré de faire des exposés sur la justification, la sacramentalité et l'ecclésiologie, décrivant le *status quaestionis* et réunissant le matériel relatif à ce thème disséminé dans les documents des phases précédentes. Le coprésident catholique, Karl Lehmann<sup>20</sup> et, du côté luthérien, Robert Jenson<sup>21</sup> et Harding Meyer<sup>22</sup>, se sont chargés de cette tâche. La série des exposés a été complétée en 1987 par Ulrich Wilckens<sup>23</sup> et par Inge Lønning<sup>24</sup>.

17. Titre allemand : *Gemeinsame römisch-katholische/evangelisch-lutherische Kommission: Kirche und Rechtfertigung, Das Verständnis der Kirche im Licht der Rechtfertigungslehre* (Paderborn-Francfort 1994) ; en anglais : *Information Service n. 86 (1994)*. En français : *Église et justification. La compréhension de l'Église à la lumière de la doctrine de la justification*, dans *La Documentation Catholique*, n° 2101 du 2 octobre 1994, pp. 810-858.

18. Cf. H. MEYER, « Weg und Ertrag des internationalen katholisch/lutherischen Dialogs », dans : *Una Sancta* 48 (1993), pp. 321-330, spécialement, pp. 323 s.

19. Cf. *Handbuch der Ökumenik*, éd. par J.J. URBAN-H. WAGNER, vol. III/I (Paderborn 1986), pp. 195-260.

20. K. LEHMANN, *Kirche als Sakrament der Rechtfertigung* (non publié) ; cf. *SI* n. 60 (1986), pp. 37 s. ; en 1988, il a dû démissionner en raison de ses nouvelles responsabilités, ayant été élu président de la Conférence épiscopale allemande ; il a été remplacé par l'évêque de Wurzburg, Paul-Werner Scheele.

21. R. JENSON, *Justification and Ecclesiology* (non publié) ; cf. *SI* n. 60 (1986), p. 38.

22. H. MEYER, *Particularly Relevant Ecclesiological Statements in the Documents of the International Catholic-Lutheran Dialogue* (non publié) ; cf. *ibid.*

23. Ulrich WILCKENS, *The Role/Place of the Church in the Salvation Event ; in Biblical Perspective* (non publié), cf. *SI* n. 63 (1987), p. 13.

24. Inge LÖNNING, *The Role/Place of the Church in the Salvation Event ; in the Perspective of Lutheran Theology* (non publié), cf. *SI, ibid.*

En examinant ces exposés, la question de l'autorité des documents des phases précédentes a été soulevée pour savoir jusqu'à quel point ils liaient la troisième phase et s'il était possible de revenir sur des sujets ayant été longuement débattus. La Commission a conclu qu'elle devait poursuivre son propre travail en « continuité » avec les phases précédentes, c'est-à-dire en considérant le consensus sur la justification, indiqué dans le Rapport de Malte, comme la base du dialogue actuel. Toutefois, on a estimé que ce consensus « pourrait... être utilisé pour le travail futur en vue d'établir les implications (que)... pourrait avoir »<sup>25</sup> la doctrine de la justification pour l'ecclésiologie. Une sous-commission a été chargée de résumer « les affirmations du Rapport de Malte (1972) au sujet de la doctrine de la justification en s'appuyant fortement sur les travaux de la Commission luthérienne-catholique des États-Unis publiés en 1983<sup>26</sup> et sur ceux de la Commission œcuménique spéciale d'Allemagne<sup>27</sup> qui a examiné le même sujet en traitant des condamnations mutuelles contenues dans les documents confessionnels protestants et catholiques du seizième siècle »<sup>28</sup>.

Un premier projet de document intitulé « Vérification de l'ample consensus sur la justification » a été présenté à la seconde réunion, du 15 au 21 février 1987 à Wiesbaden (Allemagne). Après plusieurs modifications, ce projet a été complété et adopté comme document à usage interne au cours de la réunion de Versailles (France) du 7 au 11 mars 1988. La question de savoir s'il devait être publié a été reportée jusqu'à la conclusion de la recherche sur l'ecclésiologie. Toutefois, en 1992, la Commission a finalement décidé de ne pas publier ce document séparément dans l'immédiat, et d'intégrer certains points de vue importants dans le premier chapitre du document « Église et justification »<sup>29</sup>.

## 2.2. Théologie contextuelle

Au cours de la réunion de 1986, l'évêque luthérien Manas Buthelezi (Afrique du Sud) a fortement insisté sur la nécessité « de tenir compte de l'expérience de l'Église qui souffre » et s'est déclaré lui-même opposé à une approche purement « historico-académique » de l'ecclésiologie : « La théologie doit être une réflexion sur la vie de l'Église ». Il a été soutenu par d'autres membres du dialogue, qui ont souligné la nécessité de « commencer à travailler comme théologiens contemporains inévi-

25. Réunion plénière du Secrétariat, 1-6 février 1988 : Relations avec les Églises d'Occident, dans *SI* n. 67 (1988), p. 80.

26. Cf. *Justification by Faith* (Lutherans and Catholics in Dialogue VII) éd. par H.G. ANDERSON, T.A. MURPHY, J.A. BURGESS (Minneapolis 1988) ; cf. *DC* 1985, pp. 126-162.

27. K. LEHMANN-W. PANNENBERG (éd.) : *Lehrverurteilungen-kirchentrennend ? Rechtfertigung, Sakramente und Amt im Zeitalter der Reformation und heute* (Fribourg-Göttingen 1986) ; en français : *Les anathèmes du xv<sup>e</sup> siècle sont-ils encore actuels ? Les condamnations doctrinales du Concile de Trente et des Réformateurs justifient-elles encore la division de nos Églises ?* Paris, éd. du Cerf, 1989.

28. Commission mixte luthérienne-catholique, Communiqué de presse, 7-11 mars 1988, dans *SI* n. 67 (1988), p. 94 ; cf. *DC* 1988, p. 478.

29. Cf. *Église et justification*, n. 2, 4, 9.

tablement façonnés par leurs contextes ». Pour faire de « l'ecclésiologie une réalité concrète face aux défis du temps présent »<sup>30</sup>, la Commission a décidé de demander à plusieurs participants de préparer des exposés à partir de points de vue différents : en 1987, Gottfried Brakemeier (Brésil) a présenté une étude intitulée « Articulation d'une ecclésiologie contextuelle sur l'exemple de l'Amérique latine »<sup>31</sup> ; elle a été suivie d'un exposé de Lothar Ullrich dans le contexte de la République démocratique allemande<sup>32</sup>. En 1988, Manas Buthelezi a ajouté la perspective sud-africaine<sup>33</sup> et la série a été complétée en 1989 par l'évêque Alfons Nossol (Pologne)<sup>34</sup>.

Pendant la réunion de 1988, mais surtout en 1989, une discussion approfondie a eu lieu concernant la valeur de ces études contextuelles pour le travail de la Commission sur l'ecclésiologie. Le matériel élaboré était sans aucun doute excellent, mais on ne voyait pas très bien comment intégrer ces perspectives dans le projet en cours. La Commission reconnaissait qu'il ne fallait jamais oublier la dimension du contexte et que les apports contextuels devaient être sérieusement pris en considération, mais les membres étaient conscients des limites que comportait l'utilisation d'études contextuelles en raison de la portée restreinte du projet. Pour finir, on a conclu que l'endroit approprié pour insérer les diverses perspectives dans le projet de document sur « Église et justification » était le chapitre sur la mission<sup>35</sup>. Au cours du dialogue, la Commission a constaté « la rapidité avec laquelle les contextes peuvent changer »<sup>36</sup>. Au terme de la troisième phase, en 1993, les contextes avaient subi un changement radical, que ce soit en Pologne, en Allemagne de l'Est ou en Afrique du Sud. Cela n'a pas empêché la Commission d'insister sur la nécessité pour les Églises de réexaminer « constamment, à la lumière de l'Évangile, les défis des contextes changeants de manière à remplir leur mission »<sup>37</sup> selon les situations et en restant fidèles à leurs origines.

30. Commission mixte luthérienne-catholique, 10-14 mars 1986, compte rendu (manuscrit).

31. Publiée sous le titre : G. BRAKEMEIER, *Lateinamerikanische Ekklesiologie. Zur Bedeutung der Kontextualität für das ökumenische Gespräch*, dans *Einheit der Kirche — neue Entwicklungen und Perspektiven. Hommage à Harding Meyer*, éd. par G. GASSMANN — P. NORGAARD-HOJEN (Francfort 1988), pp. 121-132.

32. L. ULLRICH, *Articulation de l'ecclésiologie contextuelle dans l'exemple de la République démocratique allemande* ; publié sous le titre : « Kirche in säkularer und ideologischer Diaspora », dans : *Communio Sanctorum, Einheit der Christen-Einheit der Kirche, hommage à P.W. Scheele*, éd. par J. SCHREINER-K. WITTSTADT (Wurzburg 1988), pp. 567-587.

33. M. BUTHELEZI, *The Reformation Questions and Our Question* (non publié) ; cf. *SI* n. 67 (1988), p. 95.

34. A. NOSSOL, *Pour comprendre le phénomène de l'Église catholique en Pologne : Contribution à l'ecclésiologie contextuelle* (non publié) ; cf. *SI* n. 69 (1989), p. 22.

35. Cf. *Église et justification*, nn. 245-249.

36. *Ibid.*, n. 247.

37. *Ibid.*

### 2.3. *Église et justification*

L'examen du texte commun sur la justification n'était pas encore achevé lorsque, en 1987, la Commission a chargé une sous-commission de préparer une première ébauche de document sur l'ecclésiologie. Divers éléments qui devaient être pris en considération ont été examinés : le but ne serait pas d'aborder tous les aspects de l'ecclésiologie, mais plutôt de définir les implications ecclésiologiques de la justification en utilisant les études présentées au cours des deux premières réunions. Dès le début, la question de la « sacramentalité » de l'Église a été un aspect central étroitement lié à la question de Jésus-Christ comme médiateur unique et à celle de la médiation du salut dans et par l'Église. Au cours de la réunion, un premier schéma a été rédigé et plusieurs membres ont été chargés d'élaborer les différentes parties.

Ce matériel a été présenté, discuté et restructuré lors de la réunion de Versailles en 1988. Le débat a montré qu'il était nécessaire d'élargir la portée du projet en abordant plusieurs questions ecclésiologiques qui allaient au-delà du mandat original. La Commission a dû adopter cette solution pour que le résultat de ses travaux fût convaincant. C'est ainsi que le projet de texte a « explosé » lors de la réunion d'Opole (Pologne) du 27 février au 4 mars 1989, et tous les efforts entrepris plus tard pour condenser le matériel ont été vains. C'est pourquoi le document « Église et justification » est devenu le texte le plus complet jamais publié par ce dialogue. Au cours des réunions plénières qui se sont succédé jusqu'en septembre 1993, les différents chapitres ont été plusieurs fois examinés de manière détaillée, phrase par phrase, mot par mot.

Le premier chapitre de « Justification et Église » expose le problème et en souligne l'importance<sup>38</sup>. « Un consensus sur la doctrine de la justification — même s'il comporte des nuances — doit se vérifier en ecclésiologie »<sup>39</sup>. En raison des approches théologiques différentes du côté luthérien et du côté catholique, le point controversé peut être résumé de la façon suivante : « Les catholiques demandent si la conception luthérienne de la justification n'amoindrit pas la réalité de l'Église ; les luthériens demandent si la conception catholique de l'Église n'obscurcit pas l'Évangile tel que l'explicite la doctrine de la justification »<sup>40</sup>.

Les trois premiers chapitres du document contiennent des convictions fondamentales que partagent catholiques et luthériens. L'approche biblique du chapitre 2 (« L'origine permanente de l'Église ») et l'approche systématique du chapitre 3 (« L'Église du Dieu un et trine »)

38. Dans le cadre du présent article, on ne peut donner que l'essentiel des questions traitées dans ce document. Un premier commentaire du côté luthérien a été fourni par H. MEYER : *Ekklesiologie im ökumenischen Gespräch und der katholische/lutherische Dialog über « Kirche und Rechtfertigung »*, dans *KNA-ÖKI*, n. 1 s., 5 janvier 1994, pp. 5-16 ; et du côté catholique par Th. SCHNEIDER dans *SI* n. 86 (1994).

39. *Église et justification, La compréhension de l'Église à la lumière de la justification*, n. 2, dans *SI* n. 86 (1994).

40. *Ibid.* n. 166, cf. n. 173.

montrent que ce que nous avons en commun est beaucoup plus profond que ce qui nous sépare<sup>41</sup>. Luthériens et catholiques sont convaincus que l'Église a été fondée à travers l'événement Jésus-Christ par la proclamation de l'Évangile et par la croix et la résurrection<sup>42</sup>. L'Église est une « participation » à la *koinônia* trinitaire « dans l'anticipation et l'attente du but final encore à atteindre », c'est-à-dire de sa « consommation dans le Royaume de Dieu »<sup>43</sup>.

Le chapitre 4 (« L'Église comme réceptrice et médiatrice du salut ») est le noyau central de tout le document : on y traite les problèmes les plus fortement controversés dans l'histoire : l'Église comme *congregatio fidelium*<sup>44</sup>, l'Église comme « sacrement » du salut<sup>45</sup>, la visibilité et le caractère caché de l'Église<sup>46</sup>, sainte Église/Église pécheresse<sup>47</sup>. Sans vouloir éliminer ou désavouer les « différences qui subsistent », le document conclut qu'on est parvenu à des « convictions fondamentales catholiques-luthériennes » qui, ensemble, constituent « un large consensus »<sup>48</sup>. Ce chapitre se termine par quatre « points controversés »<sup>49</sup> qui représentent, dans une certaine mesure, l'ultime critère pour savoir si le consensus réalisé dans les sections précédentes est pertinent : 1) la continuité institutionnelle de l'Église<sup>50</sup> ; 2) le ministère ordonné comme institution dans l'Église<sup>51</sup> ; 3) la doctrine obligatoire de l'Église et la fonction magistérielle du ministère ecclésiastique<sup>52</sup> et 4) la juridiction ecclésiastique et la fonction juridictionnelle du ministère ecclésiastique<sup>53</sup>. Toutefois, même en ce qui concerne ces problèmes, le document conclut qu'« on ne peut parler en principe d'un conflit ou même d'une opposition entre justification et Église. La doctrine de la justification veille à ce que toutes les institutions de l'Église, dans leur conception et dans la pratique, servent le maintien de l'Église dans la vérité de l'Évangile qui seul crée et garde l'Église dans l'Esprit-Saint »<sup>54</sup>.

Enfin, au chapitre 5, le document traite de la mission et l'accomplissement de l'Église et précise « le rôle de l'Église comme réceptrice

41. Cf. H. MEYER, *Ekklesiologie im ökumenischen Gespräch und der katholisch/lutherische Dialog über « Kirche und Rechtfertigung »*, dans *KNA-ÖKI*, n. 1s., 5 janvier 1994, pp. 5-16, spécialement p. 8.

42. *Église et justification*, nn. 18-31.

43. *Ibid.*, n. 73.

44. *Ibid.*, nn. 108-117.

45. *Ibid.*, nn. 118-134.

46. *Ibid.*, nn. 135-147.

47. *Ibid.*, nn. 148-165.

48. *Ibid.*, n. 165.

49. *Ibid.*, n. 173.

50. *Ibid.*, nn. 174-181.

51. *Ibid.*, nn. 182-204.

52. *Ibid.*, nn. 205-222.

53. *Ibid.*, nn. 223-241.

54. *Ibid.*, n. 242.

et médiatrice du salut » dans la perspective eschatologique « de sa fin, de sa consommation »<sup>55</sup>.

Dans le communiqué de presse conclusif, en 1993, la Commission mixte a commenté ses travaux de la façon suivante : « Le rapport met en évidence l'ample consensus réalisé sur les questions examinées, sans dissimuler les différences qui subsistent toujours. L'important est toutefois de savoir si les Églises considéreront ces différences comme étant nécessairement des facteurs de division ou au contraire comme des éléments d'une diversité légitime »<sup>56</sup>. En évaluant les résultats, Harding Meyer, qui avait participé à ce dialogue depuis le début en 1967, a déclaré : « Le consensus sur la justification a été à juste titre défini "consensus nuancé". Cela veut dire qu'il ne conduisait pas à une forme identique de doctrine de la justification, mais il déclarait plutôt que deux conceptions différentes de la justification correspondaient l'une à l'autre. L'objet du dialogue sur "Église et justification" était de vérifier du point de vue ecclésiologique ce "consensus nuancé" sur la doctrine de la justification... Quel autre résultat aurait-on pu obtenir sinon de déclarer que la vérification de ce consensus est elle-même nuancée ? Et c'est en effet le cas »<sup>57</sup>.

### 3. *Élargir le champ de coopération*

Durant la troisième phase, il est apparu que la convergence progressive sur les questions doctrinales ouvrait la voie à une plus large coopération œcuménique dans plusieurs autres domaines. Il devenait de plus en plus clair que l'unité de l'Église ne peut pas se réaliser exclusivement par le dialogue théologique ; les résultats de ce dialogue doivent être reçus et vécus tant au niveau des responsables d'Église qu'à celui des paroisses. Une coopération plus large crée la confiance réciproque, condition préalable à la réception officielle des résultats du dialogue. La réception est toutefois indispensable pour obtenir de nouveaux approfondissements théologiques. Ainsi, dialogue, réception et coopération sont intimement liés. Par conséquent, l'élargissement de la coopération est en même temps une indication des progrès réalisés par le dialogue.

#### 3.1. *La visite de la délégation luthérienne en 1988*

Après son élection comme nouveau président de la Fédération luthérienne mondiale en juillet 1987<sup>58</sup>, l'évêque bavarois Johannes Hanselmann est venu à Rome en visite officielle du 3 au 5 mars 1988 ; il

55. *Ibid.*, n. 290.

56. Communiqué de presse, Commission mixte luthérienne-catholique, 1993, dans *SI* n. 84 (1993), p. 160 ; *Lutheran World Information* (Genève) n. 20, 30 septembre 1993, pp. 6 s.

57. H. MEYER, *Ekklesiologie im ökumenischen Gespräch*, in : *KNA-ÖKI*, n. 1s., 5 janvier 1994, pp. 5-16, spécialement p. 16.

58. Cette élection extraordinaire était devenue nécessaire par suite du décès du président de la Fédération luthérienne mondiale, Zoltan Kaldy, survenu le 17 mai 1987.

était accompagné par le secrétaire général, le Rév. Gunnar Staalseth<sup>59</sup>. Deux jours de conversations avec le cardinal Willebrands, le P. Pierre Duprey et d'autres membres du personnel du Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens «ont permis de traiter des sujets communs, d'évaluer le climat œcuménique actuel et les documents publiés par la Commission mixte luthérienne-catholique». Au cours de ces échanges, les représentants des deux côtés ont conclu qu'il était nécessaire que «la coopération [soit] élargie»<sup>60</sup>.

La décision a ensuite été prise d'organiser régulièrement des réunions des membres du bureau des deux organismes sur une base annuelle<sup>61</sup>. Ces rencontres non officielles étaient considérées comme d'importants canaux de communication : leur rôle était de se tenir mutuellement au courant des développements intervenus dans les Communions respectives et d'éviter les malentendus, tout en offrant une occasion d'approfondir de nouvelles idées et d'examiner des projets futurs.

Un des principaux points abordés au cours de l'entretien entre l'évêque Hanselmann et le cardinal Willebrands concernait la manière de promouvoir la réception des résultats du dialogue réalisés jusqu'alors. «On a remarqué que jusqu'à présent aucune des deux Communions ne s'est engagée dans un processus de réception formelle des documents de dialogue qui ont été produits»<sup>62</sup>. Dès 1986, la Commission mixte avait abordé ce problème, sans toutefois trouver une solution pratique : «La "réception" des résultats du dialogue est partout un problème non résolu»<sup>63</sup>. Il était clair que cette question devenait de plus en plus urgente en raison de la nécessité de rechercher «les implications du consensus exprimé ou des convergences réalisées pour la communion ecclésiale»<sup>64</sup>, comme l'avait demandé le groupe mixte de préparation dans sa réunion de 1985. Pour entreprendre cette tâche, il a été convenu, durant la visite de la délégation de la Fédération luthérienne mondiale

59. La délégation de la Fédération luthérienne mondiale comprenait en outre l'évêque Andreas Aarflot (Oslo) en sa qualité de président du Comité permanent de la Fédération pour les affaires œcuméniques, Jonas Jonson (secrétaire général adjoint pour les affaires œcuméniques), Paul Wee (secrétaire général adjoint pour les affaires internationales), Eugène Brand (secrétaire pour le dialogue international) et Walter Allgaier (assistant de l'évêque Hanselmann), cf. *SI* n. 67 (1988), p. 94.

60. Visite d'une délégation de la Fédération luthérienne mondiale, dans *SI* n. 67 (1988), p. 93.

61. Il s'agissait de l'application d'une suggestion, faite par le groupe luthérien-catholique de préparation lors de sa réunion de mars 1985, pour un échange d'idées entre membres du bureau.

62. *SI* n. 67 (1988), p. 94.

63. Commission mixte luthérienne-catholique, 10-14 mars 1986. Compte rendu (manuscrit).

64. Rapport de la réunion du Groupe luthérien-catholique de préparation, 19-20 mars 1985 ; de cette façon, le Groupe a donné son appui à une demande de l'Assemblée générale de la Fédération luthérienne mondiale à Budapest en 1984 ; cf. *Actes de la Septième Assemblée*, Rapport de la Fédération n. 19/20 (Genève 1985), p. 215.

en mars 1988, « de constituer un groupe de travail *ad hoc* pour discuter les stratégies à adopter en vue de traiter plus officiellement et plus localement les documents catholiques-luthériens »<sup>65</sup>.

Au cours de la rencontre de Rome, on a également examiné la façon de poursuivre et de renforcer les « actions conjointes »<sup>66</sup> dans certains domaines d'intérêt social. Déjà en 1986, la Fédération luthérienne mondiale, en collaboration avec plusieurs Conférences épiscopales catholiques et le Conseil consultatif anglican, avait organisé une « consultation sur la Namibie permettant aux responsables namibiens de rencontrer des représentants d'Églises et de gouvernements de dix pays européens. Cette initiative a effectivement attiré l'attention sur la lutte pour l'indépendance en Namibie et sur les intolérables conditions de l'apartheid »<sup>67</sup>. Du côté catholique, le soutien à ce programme était coordonné par le Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens. La visite de la délégation de la Fédération luthérienne mondiale, en 1988, a été une première occasion pour évaluer les résultats de cette action et envisager de nouveaux moyens de poursuivre la collaboration.

Le 4 mars 1988, le pape Jean-Paul II a souligné l'importance des relations luthériennes-catholiques au cours d'une audience privée : « Depuis le Concile, luthériens et catholiques ont fait beaucoup de progrès en franchissant les barrières qui nous séparaient... Parce que nous partageons déjà des liens d'unité dans le Christ à travers le baptême, nous ne nous contenterons jamais d'autre chose que de la pleine communion »<sup>68</sup>.

### 3.2. Réunions mixtes des membres du bureau

L'idée d'organiser régulièrement des réunions mixtes des membres du bureau s'est révélée très utile. Ces rencontres ont offert l'occasion d'échanges confidentiels d'informations générales tant sur les événements œcuméniques passés que sur les projets futurs. Au cours des années, ces réunions ont acquis leur propre dynamique.

La question de la réception a occupé une place importante dans l'ordre du jour de la première réunion qui a eu lieu les 28 et 29 octobre 1988. Au cours des débats, des points essentiels ont émergé qui devaient être traités dans le futur document. Exactement trois ans plus tard, la réunion des membres du bureau recevait et mettait au point le texte préparé par le comité de préparation et le soumettait « à l'appréciation

65. *SI* n. 67 (1988), p. 94.

66. *Ibid.*

67. *Ibid.* Pour plus de détails, cf. L'Église et la recherche d'indépendance de la Namibie (*Documentation* de la Fédération luthérienne mondiale n. 22/23), Genève 1987; cf. également Session plénière du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, 1-6 février 1988 : Relations avec les Églises d'Occident, dans *SI* n. 67 (1988), p. 81; cf. aussi : J. WILLEBRANDS : « Aus der Arbeit des päpstlichen Rates für die Förderung der Einheit der Christen », dans *Catholica* 44 (1990), p. 86.

68. Discours de Jean-Paul II à la délégation luthérienne, 4 mars 1988, dans *SI* n. 67 (1988), p. 62.

des autorités des deux Églises »<sup>69</sup>. Ce document de travail analyse les grandes lignes de ce qu'on entend par réception, ainsi que les facteurs qui en déterminent le processus. Par conséquent, son approche méthodologique a également son importance au-delà des relations luthériennes-catholiques, « même lorsque le document traite plus particulièrement les résultats du dialogue indiqués dans les rapports de la Commission mixte catholique-luthérienne »<sup>70</sup>. Les deux aspects de la réception, « la réponse des Églises aux dialogues et à leurs résultats, et d'autre part l'intégration de ces résultats et de ces contenus dans la vie des Églises »<sup>71</sup>, sont traités de manière détaillée. On se rend compte que « les procédures de réception, surtout lorsqu'il s'agit de réponses officielles et d'intégration, seront différentes pour nos deux Communions selon leurs structures respectives »<sup>72</sup>. Cette différence de procédure ne touche pas le caractère obligatoire des résultats une fois qu'ils ont suivi un processus de réception. En outre, le document tient compte du fait que « les rapports entre luthériens et catholiques varient selon les régions en raison de différences historiques et socio-culturelles ». Il aboutit ainsi à cette importante affirmation : « Les conditions préalables à une communion réelle entre nos deux Églises pourront donc être remplies plus tôt dans un endroit que dans un autre. Partout où les circonstances permettent d'avancer vers l'unité visible, le processus doit être encouragé »<sup>73</sup>.

La réunion des membres du bureau était également le lieu de rencontre où l'on examinait les questions impliquant une coopération pratique plus approfondie dans le domaine des affaires sociales et humanitaires. Après l'expérience positive de collaboration dans la recherche de la paix en Namibie, la Fédération luthérienne mondiale a entrepris une nouvelle initiative en faveur de la paix en Amérique centrale, en particulier au Salvador et au Guatemala. Dès le début, la Fédération luthérienne mondiale a sollicité la collaboration du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens<sup>74</sup>. A travers les canaux appropriés et en collaboration avec la Secrétairerie d'État, le Conseil pontifical apprenait que les Conférences épiscopales catholiques étaient favorables à ce projet. En octobre 1989, la Fédération a envoyé une délégation dans six pays d'Amérique centrale, composée de six participants luthériens auxquels s'est joint un évêque catholique des États-Unis. Grâce à son travail, la délégation a pu tracer un tableau détaillé de la situation et soumettre des recommandations en vue d'une aide au processus de paix. Le succès de cette visite a été encourageant :

69. *Stratégies de réception*, n. 1, dans *SI* n. 80 (1992), pp. 43-46; cf. *DC* 1993, pp. 140-143.

70. *Ibid.* n. 1.

71. *Ibid.* n. 5.

72. *Ibid.* n. 8.

73. *Ibid.* n. 12.

74. Selon la Constitution apostolique *Pastor Bonus* du 28 juin 1988 (*Acta Apostolicae Sedis* 80 (1988), pp. 841-934), le Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens est devenu Conseil pontifical à partir du 1<sup>er</sup> mars 1989.

dans la période qui a suivi, la Fédération luthérienne mondiale a pu ménager des lieux de rencontre où les deux forces opposées du Guatemala ont entamé des négociations de paix<sup>75</sup>. Pour donner un nouvel élan à ce processus de paix, une deuxième délégation, qui comprenait un membre du bureau du Conseil pontifical pour l'unité, s'est rendu en Amérique centrale en avril 1993. Comme l'a souligné le secrétaire général de la Fédération, Gunnar Staalsett, «l'influence des visites de ce genre découle de leur fonction pastorale et spirituelle, de leur capacité d'encourager, d'exprimer des critiques et de s'engager à long terme à accompagner le peuple de Dieu à travers le temps et les crises»<sup>76</sup>.

### 3.3. *Interaction entre les plans national et international*

Durant les deuxième et troisième phases du dialogue luthérien-catholique on a pu constater qu'au plan international, la fécondité et l'efficacité des relations étaient considérablement intensifiées grâce à la constante impulsion des différents dialogues nationaux. Ceux-ci, de leur côté, bénéficiaient énormément des activités et des résultats obtenus au niveau international. Cette interaction entre les plans national et international est une source d'enrichissement mutuel et facilite le processus de rapprochement œcuménique. Les dialogues nationaux entre luthériens et catholiques aux États-Unis et en Allemagne en sont d'excellents exemples.

Aux États-Unis, le dialogue national a plusieurs fois réussi à aborder des problèmes qui ont plus tard été traités au niveau international<sup>77</sup>. Les résultats obtenus par le dialogue national ont été accueillis avec un grand intérêt et ensuite approfondis par la Commission mixte internationale. D'ailleurs ce genre de collaboration agit également en sens inverse. Par exemple, des représentants de niveau international ont participé, en février 1993, à un débat sur l'avenir du dialogue luthérien-catholique aux États-Unis au cours d'une consultation patronnée conjointement par la Conférence nationale des évêques catholiques et par l'Église luthérienne évangélique en Amérique.

Un apport allemand, d'une grande influence œcuménique au plan international, a été l'étude des condamnations réciproques de l'époque de la Réforme, publiée en 1986<sup>78</sup>. Après la publication d'une traduction anglaise<sup>79</sup>, le Conseil pontifical pour l'Unité a entrepris d'évaluer

75. Cf. *SI* n. 78 (1991), p. 164.

76. G. STAALSETT, *Communión et communauté*, Rapport de la réunion du Conseil de la Fédération, Kristiansand, 22 juin 1993, dans *Rapport de la Fédération luthérienne mondiale* n. 33 (Genève 1993), p. 42.

77. Cf. par exemple les dialogues luthériens-catholiques aux États-Unis sur «L'eucharistie» (1968), «Eucharistie et ministère» (1970), «Justification par la foi» (1983), dans *Building Unity, Ecumenical Dialogues with Roman Catholic Participation in the United States*, éd. par J. BURGESS, J. GROS (New York 1989).

78. K. LEHMANN-W. PANNENBERG (éd.): *Lehrverurteilungen-kirchentrennend? Rechtfertigung, Sakramente und Amt im Zeitalter der Reformation und heute* (Fribourg-Göttingen 1986); en français: *Les anathèmes du XVI<sup>e</sup> siècle sont-ils encore actuels?* (Paris 1989).

79. K. LEHMANN-W. PANNENBERG (éd.), *The Condemnations of the Reformation Era, Do They Still Divide?* (Minneapolis 1990).

sérieusement ce travail de recherche effectué par le « Groupe d'étude œcuménique de théologiens protestants et catholiques » en Allemagne. A cet effet, il a réuni un groupe international d'experts en théologie dogmatique et en histoire de l'Église et l'a chargé de déterminer « dans quelle mesure l'argumentation de cette étude peut être considérée solide et ses conclusions fondées »<sup>80</sup>. Se basant sur cette recherche, le Conseil pontifical a élaboré sa propre évaluation<sup>81</sup> et l'a envoyée, le 16 janvier 1993, aux deux coprésidents du groupe d'étude allemand à cette époque, Karl Lehmann et Eduard Lohse. L'évaluation du Conseil pontifical concorde pour une large part avec les résultats de la recherche allemande et souligne que l'exceptionnelle valeur scientifique de celle-ci situe les condamnations du seizième siècle dans une nouvelle perspective, offrant ainsi une importante contribution à l'effort de réconciliation entre les chrétiens divisés. Indiquant toutefois les domaines où il est nécessaire de poursuivre le dialogue, le Conseil pontifical ne considère pas son évaluation comme une conclusion définitive mais plutôt comme une invitation à dialoguer afin d'approfondir et de développer les résultats de l'étude. Entretemps, le groupe d'étude allemand a entrepris une nouvelle phase de travail pour examiner plusieurs questions qui étaient restées jusqu'à présent sans réponse.

La visite du pape Jean-Paul II dans les pays nordiques, du 1<sup>er</sup> au 10 juin 1989, fut un événement qui a donné un élan considérable aux relations entre luthériens et catholiques. Pour préparer cette visite, l'archevêque luthérien d'Upsal, Bertil F. Werkström, est venu à Rome en avril 1988 et a demandé au pape de renforcer également la foi des chrétiens luthériens en Suède. Dans leur réunion du 28 au 29 octobre 1988, les membres du personnel de la Fédération luthérienne mondiale et du Secrétariat pontifical ont examiné la façon de lier cette visite pastorale aux bonnes relations qui se sont instaurées, grâce au dialogue, entre luthériens et catholiques. Le succès de ces efforts est apparu clairement lorsque, en diverses occasions, Jean-Paul II a fait allusion au dialogue luthérien-catholique. Le 3 juin 1989, en Islande, il a exprimé son « encouragement » à poursuivre le dialogue<sup>82</sup>. Trois jours plus tard, à Copenhague, il a ajouté : « Ces colloques ont favorisé de multiples manières la collaboration entre nos Églises »<sup>83</sup>. Et à Upsal, il a souligné :

80. E.I. CASSIDY, « The Pontifical Council for Promoting Christian Unity in 1992 », dans *One in Christ* 29 (1993), pp. 199-215, spécialement p. 200.

81. Un résumé des résultats de l'évaluation faite par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens est présenté dans : P. DUPREY, « The Condemnations of the 16th Century on Justification — Do They Still Apply Today ? » dans : *Occasional papers*, éd. par le Département des affaires œcuméniques, Église luthérienne évangélique en Amérique, n. 2 (Chicago 1995); H.A. RAEM, « Beachtlicher Beitrag zur Versöhnung der getrennten Christen. Gutachten des Einheitsrates zur deutschen Studie Lehrverurteilungen-kirchentrennend ? » dans *KNA-ÖKI*, n. 26 (23 juin 1993), pp. 13-16.

82. Discours de Jean-Paul II, 3 juin 1989, dans *SI* n. 71 (1989), pp. 98 s. ; cf. *DC* 1989, p. 677.

83. Discours de Jean-Paul II, 6 juin 1989, dans *SI* n. 71 (1989), pp. 104-107, spécialement p. 106 ; cf. *DC* 1989, pp. 686-689, spécialement p. 688.

« On ne peut pas tout faire tout de suite, mais nous devons faire aujourd'hui ce que nous pouvons, dans l'espérance de ce qui sera possible demain. Dans la recherche d'une compréhension plus grande, le dialogue patient peut faire beaucoup. Demandons-nous : Que pouvons-nous apprendre les uns des autres ? Comment pouvons-nous nous enrichir mutuellement ? »<sup>84</sup>.

La visite du Souverain Pontife a ouvert la voie à des développements œcuméniques imprévus. En octobre 1990, l'archevêque Werkström est venu à Rome pour remercier le pape de sa visite. Par la même occasion, il a suggéré la poursuite des conversations et qu'un nouvel élan soit donné à l'œcuménisme, par l'organisation d'une célébration œcuménique dans la basilique Saint-Pierre. Jean-Paul II a donné son accord et la célébration a eu lieu le 5 octobre 1991<sup>85</sup>. Jamais auparavant un service religieux n'avait été célébré avec des luthériens dans la basilique Saint-Pierre, et, par conséquent, les annonces respectives de l'événement ont été accueillies avec le plus grand intérêt. Le primat luthérien de Finlande, l'archevêque John Vikström, a également participé à la cérémonie. En présence de plus de trente cardinaux, de nombreux évêques luthériens et catholiques de Scandinavie, d'un représentant officiel de la Fédération luthérienne mondiale, de la famille royale de Suède et de nombreux dignitaires politiques d'autres pays, le pape Jean-Paul II a souligné, dans son homélie, les progrès réalisés par le dialogue : « Personne n'ignore que la doctrine de la justification est née de la Réforme protestante... Sa compréhension commune — et nous pensons être très proches de ce but — nous aidera, nous en sommes certains, à résoudre les autres controverses qui y sont directement ou indirectement liées »<sup>86</sup>. Le primat luthérien de Suède a souligné en cette même occasion : « A présent il nous faut planter des jalons sur notre chemin commun vers l'avenir, des jalons marquant des étapes importantes et décisives sur la voie de l'unité »<sup>87</sup>.

Un de ces jalons a été, par exemple, la participation du président du Conseil pontifical pour l'unité à la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Église luthérienne en Suède, du 20 au 22 août 1993. Un signe œcuménique significatif de cette cérémonie a été l'homélie de la Messe de jubilé, dans la cathédrale d'Upsal, prononcée conjointement par le patriarche œcuménique de Constantinople Bartholomée I<sup>er</sup>, par le cardinal Edward I. Cassidy et par le nouvel archevêque d'Upsal, Gunnar Weman. Un autre signe du nouveau climat œcuménique des pays

84. Discours de Jean-Paul II, 9 juin 1989, dans *SI* n. 71 (1989), pp. 112-115, spécialement, p. 114; cf. *DC* 1989, pp. 697-700, spécialement p. 699.

85. Cf. E.I. CASSIDY, « The Pontifical Council for Promoting Christian Unity in 1991 » dans : *One in Christ* 28 (1992), pp. 203-222, spécialement pp. 217 s. ; cf. *SI* n. 80 (1992), pp. 18-29 ; *DC* 1991, pp. 968-973.

86. Homélie de Jean-Paul II, 5 octobre 1991, dans *SI* n. 80 (1992), pp. 22 s. ; cf. *DC* 1991, pp. 970-917.

87. Discours de Bertil F. WERSKSTRÖM, 5 octobre 1991, dans *SI* n. 80 (1992), pp. 24-25, spécialement p. 25 ; cf. *DC* 1991, pp. 972-973.

nordiques a été l'autorisation aux catholiques, donnée par l'Église luthérienne, de célébrer en 1993 le 150<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement de l'Église catholique en Norvège dans l'ancienne cathédrale médiévale, devenue luthérienne lors de la Réforme. Un tel événement aurait été impensable quatre ans auparavant.

#### 3.4. *Le 25<sup>e</sup> anniversaire du dialogue luthérien-catholique*

Un des points principaux à l'ordre du jour de la réunion des membres du bureau de la Fédération luthérienne et du Conseil pontifical, qui s'est tenue le 28 et 29 octobre 1991, était la question de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du dialogue luthérien-catholique en 1992. Il a finalement été décidé de commémorer l'événement en deux parties : une visite d'une délégation luthérienne au Vatican au printemps de 1992, et une célébration commune coïncidant avec la réunion plénière de la Commission mixte de dialogue en novembre 1992.

Une délégation de huit personnes, conduite par le président de la Fédération luthérienne, Gottfried Brakemeier, et par le secrétaire général, Gunnar Staalsett<sup>88</sup>, s'est rendue au Vatican le 22 avril 1992 pour une visite de trois jours. Une rencontre avec le président du Conseil pontifical, le cardinal Edward I. Cassidy, et avec d'autres responsables du Conseil pontifical, a offert l'occasion d'une évaluation générale des relations mutuelles. L'entretien a porté principalement sur l'avenir du dialogue, sur la réception des résultats du dialogue et sur les différentes initiatives communes en matière de projets d'aide humanitaire et d'action conjointe en faveur de la paix. A propos de la réception, on a souligné qu'il ne suffisait pas de publier des déclarations et des documents du dialogue si ceux-ci n'étaient pas suivis de signes concrets montrant les progrès réalisés et l'importance du consensus ainsi que des convergences théologiques au niveau paroissial. Le 23 avril, au cours d'une audience privée, le pape Jean-Paul II a souligné qu'il était bon que « nous rappelions avec reconnaissance les féconds résultats qu'il [le dialogue] a produits » et a évoqué avec plaisir « les nombreuses discussions théologiques, les contacts officiels et les autres projets communs qui se déroulent »<sup>89</sup>. Dans sa réponse, le président Brakemeier a insisté sur la nécessité de « discerner les étapes ultérieures ». Il a soulevé « une fois de plus la question : l'unité que nous sommes amenés mutuellement à reconnaître ne dépasse-t-elle pas de beaucoup tout ce qui semble encore nous diviser, pour que nous puissions aller ensemble à la Table du Seigneur ? »<sup>90</sup>.

88. La délégation comprenait également l'évêque Christoph Stier (président du Comité permanent pour les affaires œcuméniques), l'évêque James Crumley (coprésident de la Commission mixte luthérienne-catholique), le Dr. Eugène Brand (secrétaire général adjoint pour les affaires œcuméniques), la Dr. Musimbi Kanyoro (secrétaire exécutif pour les questions concernant la femme dans l'Église et dans la société), M. Brian Neldner (directeur du département du Service mondial), et le Dr. Paul Wee (secrétaire général adjoint pour les affaires internationales), cf. *SI* n. 82 (1993).

89. Discours de Jean-Paul II au Président de la Fédération luthérienne mondiale, Gottfried Brakemeier, 23 avril 1993, *SI* n. 82 (1993), pp. 22 s.

90. Discours de Gottfried Brakemeier à Jean-Paul II, 23 avril 1993, dans *SI* n. 82 (1993), pp. 23 s.

Une évaluation critique des vingt-cinq années de relations luthériennes-catholiques a également été faite pendant la réunion annuelle du Conseil de la Fédération luthérienne mondiale qui s'est tenue à Madras (Inde) du 13 au 23 septembre 1992. Dans son rapport, le secrétaire général adjoint pour les affaires œcuméniques, Eugène Brand, a conclu en disant : « Nous avons des raisons de rendre grâce à Dieu qui a amené nos deux Communions à établir des relations radicalement différentes de celles qui avaient prévalu depuis l'époque de la Réforme »<sup>91</sup>. D'autre part, le secrétaire général, Gunnar Staalsett, n'a pas caché une certaine déception en disant dans son rapport qu'« après une période de progrès remarquables du point de vue œcuménique... la situation générale, concernant l'unité, est beaucoup moins enthousiasmante et peut-être même en recul »<sup>92</sup>. Dans une déclaration publique, le Conseil de la Fédération a repris cette position à son compte : d'une part il constate « une amélioration décisive des relations luthériennes-catholiques » au cours du dernier quart de siècle, et d'autre part, il souligne avec insistance qu'on ne doit pas permettre « aux échecs temporaires » « d'obscurcir notre vision »<sup>93</sup>.

Les discours prononcés au séminaire mixte de Eisenach (Allemagne), le 9 novembre 1992, ont été caractérisés par l'analyse critique et la joie de ce qui avait été réalisé<sup>94</sup>. Le secrétaire général Gunnar Staalsett a souligné, une fois de plus, la nécessité d'entreprendre la « phase de réception » des résultats du dialogue et de mettre en œuvre des « instruments adéquats » pour un tel processus : « La Fédération luthérienne mondiale doit susciter un consensus parmi ses membres, qui lui permette d'agir comme un unique organisme face à l'Église catholique dans le processus de réception. Il faut absolument qu'au moment de réaliser des accords définitifs, l'autorité des deux Communions soit de même niveau, toutes deux ayant les pouvoirs et les mandats nécessaires, tout en étant en harmonie avec la nature et la structure des réalités ecclésiales respectives »<sup>95</sup>. Dans son discours, le cardinal Cassidy a souligné la nécessité « de ne pas nous laisser décourager lorsque nous rencontrons des obstacles sur notre chemin de pèlerins » ; au contraire, il a mis l'accent sur « le besoin constant et urgent pour luthériens et catholiques de promouvoir une prise de conscience et un engagement œcuméniques au sein de leurs propres communautés ». En ce qui concerne les progrès futurs, le cardinal s'est montré optimiste : « La sincérité et l'engagement

91. Eugene BRAND, *Rapport du Secrétaire général adjoint pour les affaires œcuméniques*, Madras 1992, annexe 18.1 (manuscrit).

92. Gunnar STAALSETT, « Construire la communion — Surmonter l'isolement », dans *Rapport de la Fédération luthérienne mondiale* n. 31 (Genève 1992), p. 27.

93. « Déclaration à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du dialogue luthérien-catholique », dans *Documentation. Fédération luthérienne mondiale*, n. 31 (Genève 1992), p. 77.

94. Cf. E.I. CASSIDY, « Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens en 1992 », dans : *One in Christ* 29 (1993), pp. 199-215, spécialement, pp. 210 s.

95. Discours de Gunnar Staalsett à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du dialogue catholique-luthérien, 9 novembre 1992, dans : *Origins* (8 avril 1993), pp. 744-746.

de la Fédération luthérienne mondiale envers l'effort œcuménique sont pour moi un motif d'espoir dans le futur succès de notre dialogue »<sup>96</sup>.

La Fédération a relevé le défi « de traiter de manière adéquate les questions doctrinales au niveau de la Communion luthérienne », lancé par Gunnar Staalsett lors de la réunion du Conseil, à Kristiansand (Norvège), en juin 1993<sup>97</sup>. Ce développement doit être vu dans le contexte plus vaste du débat sur l'ecclésiologie en cours au sein de la Fédération depuis le début des années 1980. Durant sa septième Assemblée générale, à Budapest, en 1984, la Fédération s'était redéfinie, quant à la compréhension de son identité, comme une « communion »<sup>98</sup> et non pas comme une association d'Églises luthériennes. Le processus conduisant à une interdépendance et à un engagement commun des différentes Églises membres a été confirmé à la huitième Assemblée générale de Curitiba en 1990. A cette occasion, la Fédération a fixé les termes de son autocompréhension dans sa constitution et s'est engagée « à servir la cause de l'unité chrétienne à travers le monde »<sup>99</sup>. En 1993, à Kristiansand, un nouveau stade d'approfondissement ecclésiologique a été atteint lorsque la Fédération a discuté et adopté les mesures concrètes à prendre pour aboutir à des décisions obligatoires sur des questions doctrinales en tant que Communion luthérienne, et pour déclarer que les condamnations réciproques du seizième siècle ne s'appliquaient pas au partenaire actuel.

#### 4. *L'avenir du dialogue luthérien-catholique*

Avant la conclusion de la discussion sur « Église et justification » par la Commission mixte, en septembre 1993, la question de la poursuite du dialogue théologique avait été déjà soulevée au cours des réunions des membres du personnel de la Fédération luthérienne et du Conseil pontifical en 1991 et 1992. Le 3 mai 1993, un comité de préparation a rédigé une proposition concrète. Afin de définir le nouveau type de rapport qui s'est instauré au cours des dernières années, on a recommandé que le futur organisme soit dénommé « Commission luthérienne-catholique pour l'unité ».

96. Discours du Cardinal Edward I. Cassidy : Après 25 années de dialogue : les futures dimensions des relations luthériennes-catholiques, 9 novembre 1992 (manuscrit) : publié en allemand : « Dimensionen der lutherischen-katholischen Beziehungen », dans *Una Sancta* 48 (1993), pp. 331-335.

97. Gunnar STAALSETT, « Construire la communion — Surmonter l'isolement. Rapport de la réunion du Conseil », 22 juin 1993, dans *Documentation de la Fédération luthérienne mondiale* n. 33 (Genève 1993), p. 51.

98. Budapest 1984 : « En Christ — un espoir pour le monde », *Actes de la Septième Assemblée*, (= *Rapport de la Fédération luthérienne mondiale* n. 19/20, Genève 1985), pp. 176 s.

99. Constitution de la Fédération luthérienne mondiale adoptée en 1990, dans *Rapport de la Fédération luthérienne mondiale*, n. 28/29 (Genève 1990), pp. 141-144, spécialement p. 141.

Le comité de préparation a estimé qu'il était « d'importance capitale », au cours de la prochaine phase, « de concentrer les énergies sur les questions où un consensus suffisant pour la communion est encore hors de portée ». Il s'agit du problème de l'épiscopat et de la papauté, de la mariologie et des saints de l'Écriture et de la Tradition, ou encore du nombre des sacrements. Sur la base des conclusions des différents dialogues nationaux et régionaux, l'objectif de ce projet sera « de compléter l'ordre du jour par les points doctrinaux qui divisent les Églises et, d'obtenir un consensus suffisant permettant de prendre ultérieurement des mesures concrètes vers l'unité ». En outre, les problèmes éthiques devront être traités dans le cadre de la question de fond : « dans quel sens les problèmes éthiques sont-ils cause de division ? ». Pour pouvoir entreprendre plusieurs projets simultanément, on a suggéré de créer dans la prochaine phase plusieurs petits groupes de travail composés d'experts.

Une initiative de la plus grande importance consiste dans l'idée de reprendre les « documents de consensus » des première, deuxième et troisième phases, d'y ajouter les nouveaux éléments acquis entre-temps et de présenter une vue d'ensemble du consensus réalisé sur le « contenu de la foi » afin d'en faciliter la réception. Dans le cadre de ce projet, une tâche spéciale consistera à préparer une déclaration commune sur la justification qui devra être approuvée par les autorités compétentes des deux côtés. Elle devrait préciser qu'un consensus a été réalisé sur la compréhension de la doctrine de la justification et que, par conséquent, les anciennes condamnations à ce sujet ne s'appliquent plus au partenaire actuel.

La prochaine phase des relations luthériennes-catholiques promet donc des développements très intéressants.